L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 19 FEVRIER 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDU, égaré ou volé.—Vers le 1er de ce mois un billet hypothécaire souscrit par John Reulet à son propre ordre et endossé par lui, daté le 22 mai 1886 et payable trois ans plus tard, pour la somme de $444 44 portant intérêt au taux de six pour cent par an de la date de sa souscription jusqu'à parfait paiement ; payable "en variétés" par Charles Rolle, notaire. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet, attendu que le paiement en a été arrêté.
6 février—2f en 30 j. NUMA LANDRY.

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE jeune fille française désirerait se placer comme gouvernante. Elle enseigne le français, l'allemand et le piano. S'adresser aux initiales L. C., bureau de l'Abeille.
3 fév—1 f

A VENDRE.—A l'amiable une petite vache avec huit vaches, cheval, charrette et une clientèle de $2 75 par jour. S'adresser coin Ronsan et Lapeyrouse. 17 fév—1 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que le 15e jour de février 1889, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir : Mary Splitz contre John Harry Bruns. No 25,870.—Division A. Dans cette affaire soumise à la Cour, avec le consentement des avocats employés, la Cour considérant que la loi et les témoignages sont en faveur de la demanderesse, et pour les motifs assignés oralement par le tribunal, il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mme Mary Sapple, femme de John Harry Bruns et contre John McNally, syndic provisoire des insolvables, John Bruns & Son, et reconnaissant comme propriétaire pour ses droits séparés et paraphernaux, etc., un lit se replianl, deux meubles de chambres à coucher, un sideboard, un meuble de salle à manger, accessoires de cuisine, 3 pendules, plats, literie et rideaux en dentelle, et ordonnant au syndic provisoire ci-dessus nommé de s'abstenir de prendre possession de ces objets : il est de plus ordonné et décrété que jugement soit rendu en faveur de ladite Mme Mary Sapple et contre son mari, John Harry Bruns, décrétant une séparation de biens entre eux, les défendeurs devant payer les dépenses.

Jugement rendu le 11 février 1889.
Jugement signé le 15 février 1889.
(Signé) THOS H. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi je, soussigné, apposé ma signature et le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 15e jour de février, en l'année de N. S. mil huit cent quatre-vingt neuf.
E. A. LUMINAIS,
Député Greffier.

18 fév—1 f par sem pendant 30 j.

PAR LE CONSTABLE.

George G. Johnson vs Mme Lucinda Pascal.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 15,407—En vertu d'un writ de nori facias à moi adressé par Hon. H. M. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et Charles, le VENDREDI, 1er mars 1889, à midi, de la propriété ci-près décrite, à savoir :

Un lot de meubles de ménage, d'après un inventaire enregistré au nom Johnson.

Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
19 fév—19 24 mars 1

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henrietta Morgan Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,200—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme M. A. Flower et W. E. Flower, exécuteurs testamentaires de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17 fév—17 22 26

Succession de Joseph Lisin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23 487—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Manuel Suarez Miranda, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
10 fév—10 15 19

Succession de Ferdinand Haran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,963—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Bourgeois, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 fév—14 19 23.

Succession de James John Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,861—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Marie Madeleine Reiss, veuve de James John Reiss, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14fév—14 19 23

Succession de Ann Thiel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,982—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mathilda Ewert, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12 fév—12.17.21

AVIS AUX CREANCIERS

Ph. Hecht Jr. & Co., et als vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24 124—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autre personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte présenté par Ph. Hecht Jr. et Maurice M. Brierre, syndics conjoints des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17fév—17 22 26

Louis Braun versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,249—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Francis H. Boze, syndic provisoire et syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
12fév—12 17 21

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans. Joseph Vahlmann vs. ses créanciers—No 26,120—Division B.—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Joseph Vahlmann, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue au bureau de N. B. Trist, notaire, au No 162 rue Conde, le 6me jour de mars 1889, à 11 heures a.m., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières que pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre ce pétitionnaire et ses propriétés soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 février 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
E. A. DURAUD, Député-Greffier.
8fév—8 19—3mars.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—A. D. Lévudant & Co. vs. leurs créanciers—No 26,151—Division C—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale A. D. LEVUDANT & Co. et Edward Levudant et Chas H. Oliver individuellement et comme membres de la dite raison commerciale soit et est par le présent acceptée au profit de la bénéfice des créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant Zenon Rocheblave, notaire, à son bureau No 60 rue Carondelet, en cette ville, le MERCREDI, 13me jour de mars 1889, à 11 heures a.m., afin de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et pour voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre ces pétitionnaires et leurs propriétés soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1889.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
E. A. DURAUD, Député-Greffier.
8fév—8 19—3mars.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

LS!

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868 dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et incorporée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples mensuellement (tous les mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous soussignés, par les présentes, que nous présidons au tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 MARS 1889

$100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,.....	100,000
1 Lot de	50,000,.....	50,000
1 Lot de	25,000,.....	25,000
2 Lots de	10,000,.....	20,000
5 Lots de	5,000,.....	25,000
25 Lots de	1,000,.....	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300,.....	60,000
500 Lots de	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de	$500, soit.....	$50,000
100 Lots de	$300, ...	30,000
100 Lots de	$200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit.....	$99,900
999 Lots de	$100, ...	99,900
2,124 Lots Distribués à	.....	$1,054,800

NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Pour les prix à payer par les Clubs, on pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, l'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assure un service plus rapide de la Poste en envoyant un envoyé portant l'adresse au plus.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres à la Poste enregistrée par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lna.

Adresse lettres enregistrées à la Nouvelle Orléans National Bank, New Orleans, La.

$5,000.

SLOT.

Médaille d'OR Paris 1878 — Récompense de 16,600 fr. à Laroche Pour Travaux scientifiques — Médaille d'OR Vienne 1883

QUINA-LAROCHE

ELIXIR VINEUX

Le **Quina-Laroche** *n'est point une préparation banale ou vulgaire, mais le résultat d'études et de travaux qui ont mérité à leur auteur les plus belles récompenses.*

D'un goût très agréable, le **Quina-Laroche** *contient la* **totalité** *des principes des meilleurs quinquinas. Il* **relève les forces,** *combat les* **Affections d'Estomac,** *les* **Dyspepsies, Anémie, Chlorose, Maladies de Langueur, Fièvres** *persistantes. Il aide les* **Croissances** *difficiles, suites de* **Couches,** *etc.*

PARIS, 22 & 19, rue Drouot.

NEW-YORK, E. FOUGERA ET CIE.

Conseil à la vieillesse.

On ne vieillit pas impunément. Et vous qui n'êtes plus jeunes, vous savez que nous nous en allons en détail et, pour ne parler que de la bouche, il n'est que trop vrai que notre haleine se corrompt au contact des années, que nos dents, quand nous les conservons, prennent une teinte jaunâtre qui nous désole. L'aspect de nos dents et l'odeur de notre haleine laissent alors trop à désirer et nous affige profondément. Soyez persuadés que par l'usage quotidien du précieux *Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac* votre haleine ne tardera pas à reprendre sa pureté et vos pauvres dents leur blancheur première. Et en suivant ce conseil vous conserverez les dents que Dieu vous a données et qui sont non seulement indispensables à la santé mais dont la perte défigure la plus belle physionomie.

Se trouve à la Nouvelle-Orléans chez Mme Vve Chas. TROUILLY, Parfumerie, 132 Canal street.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 16 février
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 23 février
LA BRETAGNE, de Jonsellin, samedi, 2 mars

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris).....$80 et $100
Deuxième classe.....$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $86.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais Boulogne et Douvres.
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 20 février, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
ERICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS
Le steamer HUDSON, Capt. Freeman.
arrive de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia,

A partir du 1er octobre 1888, quittera Milneburg à l'arrivée du train du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit :

Les MARDIS à l'arrivée du train de 12 M.
JEUDI à l'arrivée du train de 12 M.
SAMEDI à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau partira de OLD LANDING :
Les LUNDIS.....5 A. M.
MERCREDIS.....7 A. M.
VENDREDIS.....7 A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS. (Avis en sera dûment donné.)
Prix, aller ou retour.....$1.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
6 mai— W. G. COYLE,
No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.
MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrive.	Départ.
No 1 Fast mail 9:00 A. M.	No 2 Fast mail 6:00 P M
No 3 Express 6:20 P. M	No 4 Express 8:00 A M
No 5 Baton Rouge acc'dation 10:00 A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 4:45 P. M

Les trains ci-dessus peuvent rester dans les chars; Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les trains ne peuvent rester dans les chars; Pullman entre Vicksburg et Shreveport.

Des correspondances de trains se font à Jackson pour Natchez, à la rue Canal, à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R.R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et S.P. M. & M. R.R. pour East, avec les d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.
JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G. F. & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrive à la N-Orléans
Pacific Express, daily.....7:15 am	Atlantic Express, daily.....8:10 pm
San Antonio Express, daily.....7:20 pm	New Orleans, Ex. press, daily.....8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau sous la Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Vinet, Administrateur Public vs la succession H. M. Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 24,038—Division "F" vente d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, à midi, il sera vendu, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, les droits, titres et intérêts du défendeur dans la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain portion de terre avec toutes les dépendances qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'lot No 540, borné par les rues David, Toulouse, St Louis et l'Avenue Carollton, et mesurant suivant un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, le 4 février 1869, (enlissé au bureau du shérif civil) 225 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue David sur une profondeur et façade de 180 pieds sur les rues Toulouse et St Louis, divisées en douze lots numérotés de 10 à 21 inclusivement.

2. Un certain lot de terre avec toutes les dépendances qu'y trouvent, situé dans le même district, et désigné comme l'lot No 554, et mesurant, suivant le dit plan désigné plus haut, 225 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Solomon, 255 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue David et 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue St Louis, et divisé en Lots divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
11 fév—11,19,25—mars 5,11,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Louis Fontenot vs Charles Thomassin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Deux morceaux ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'lot No 231 borné par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne, Dauphine et Desline ; les dites portions de terre formant le coin de l'avenue Jourdan et de la rue Bourgogne et mesurant, le long de la dite rue, 1 pied 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et de face à la rue Bourgogne, et l'autre portion de terre mesure dix-sept pieds de face sur l'avenue Jourdan sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, donnant ainsi aux deux portions de terre ci-dessus décrites un total de trente pieds de façade sur l'avenue Jourdan sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; les deux dites portions de terre sont des parties d'un terrain plus grand désigné par le No un sur un plan annexé à un acte de vente fait pardevant G. Le Gardeur Jr. notaire, le 23 mars 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 fév—6 13 20 27—mars 6 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Victorine Gex vs L. M. Gex, son époux.

Sur motion de Martin Voorhies, avocat de la demanderesse, en prouvant à la cour que l'interrogatoire avait été fait à la cour par intervention, en donnant ci-outre à la cour la preuve suffisante de la réclamation de la demanderesse ; et la cour considérant que la loi est bien faite sont en faveur de la demanderesse ; il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut ici enregistré soit et demeure définitif, le 10 décembre 1888 soit confirmé et rendu final, et qu'en conséquence jugement en séparation de biens soit rendu en faveur de la demanderesse, Mme Marie Victoria Gex, dissolvant absolument la communauté de gains et d'acquêts existant entre les parties ; et il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mme demanderesse, dame Marie Victoria Gex, et contre le défendeur, L. M. Gex, son époux, pour la somme intégrale de $2375, avec intérêt légal, à partir de la demande judiciaire, et aussi pour les frais de procédures.

Jugement rendu le 22 janvier 1889.
Jugement signé le 28 janvier 1889.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-huitième jour de janvier dans l'année de Notre-Seigneur mille huit cent quatre-vingt-neuf.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
16 fév—16 18 23

PAPIER FAYARD ET BLAYN

Guérison certaine des RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, RHUMATISMES, DOULEURS, LUMBAGOS, BRULURES, fait disparaître CORS et DURILLONS UN FRANC, dans toutes les Pharmacies. (exiger notre signature). Gros : St-Morrl, 35, PARIS

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur améliorées.

Dans le Premier District.

No 292 rue Gravier entre St-Pierre et St-Paul.

Nos 106 et 108 rue Howard entre Perdido et Gravier.

Coin des rues Dryades et Lafayette.

No 238 rue Nouvelle-Levée entre South Market et Delord.

Succession de Jean Ferran.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 25,512.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mars 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 février 1889 et signé le 18 février 1889 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le demi-lit borné par les rues Gravier, Perdido, St Pierre et St Paul, étant le lot qui suit le coin des rues Gravier et St Paul, désigné par le numéro Deux, sur un plan annexé comme référence à un acte passé pardevant T. Guyol, notaire, le 29 mai 1863, le dit lot ayant 17 pieds, 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le dit lot et autres sont formés de trois lots qui ont été achetés de la Banque des Citoyens de la Louisiane d'après un acte passé pardevant Charles Boudousquié, alors notaire en cette ville, le 19me jour de juin 1861.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres à l'étage supérieur, cuisine en briques à deux étages avec quelques chambres, citerne hydrant, escaliers extérieurs, galerie à deux étages et galerie devant aux deux étages, etc., connue par le numéro municipal 292 rue Gravier. Achetés par le défunt de Alexandre Bonneval, le 30 juillet 1864, d'après un acte passé pardevant Ad. Boudousquié, notaire.

2e Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'lot borné par les rues Gravier, Girode (maintenant Howard), Perdido et Freret, désigné par le numéro dix sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, le 11 juillet 1866, et annexé à un acte passé le 16me jour du même mois, devant A. Rocher, de ville, mesurant le dit lot de terre mesure, d'après la dite esquisse, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Girode ou Howard sur 110 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur, et 26 pieds 4 pouces et 3 lignes de large sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à deux étages et une cuisine à deux étages, ayant quelque huit chambres et cabinet dans la bâtisse principale, quelque quatre chambres dans la cuisine, citerne, lieux d'aisance, hangar pour laver, galerie devant, etc., et porte les Nos municipaux 106 et 108 rue Howard et Freret. Achetés par le défunt de Jean Baptiste Poinsot, d'après un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire, 1er avril 1867, enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 92, folio 351.

3e Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Delassize, et connu sous le nom de Jardin de Lyon, et formant le coin des rues Lyon et Bolomon, 255 pieds 2 pouces et 7 lignes de face sur la rue David et 319 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur la rue St Louis, et divisé en Lots Divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
11 fév—11,19,25—mars 5,11,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Louis Fontenot vs Charles Thomassin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Deux morceaux ou portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'lot No 231 borné par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne, Dauphine et Desline ; les dites portions de terre formant le coin de l'avenue Jourdan et de la rue Bourgogne et mesurant, le long de la dite rue, 1 pied 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et de face à la rue Bourgogne, et l'autre portion de terre mesure dix-sept pieds de face sur l'avenue Jourdan sur cent vingt cinq pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles, donnant ainsi aux deux portions de terre ci-dessus décrites un total de trente pieds de façade sur l'avenue Jourdan sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; les deux dites portions de terre sont des parties d'un terrain plus grand désigné par le No un sur un plan annexé à un acte de vente fait pardevant G. Le Gardeur Jr. notaire, le 23 mars 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 fév—6 13 20 27—mars 6 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

DANS LA PARTIE CENTRALE DU DEUXIÈME DISTRICT.

No 51 rue Conti, entre Royale et Passage de la Bourse.

Résidence en briques à deux étages.

Auguste Herbez, tuteur, vs. J. B. Rossi et als.

No 25,907—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Divis on E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 février 1889 et signé le 18 février 1889 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le demi-lit borné par les rues Conti, Royale, St-Louis et le Passage de la Bourse, désigné par la lettre D, sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castel, notaire, le 6 janvier 1870, portée comme étant une vente de la dite propriété à C. R. Kennedy, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Conti sur 62 pieds 10 pouces et 4/8 d'un pouce de profondeur, aussi :

2e Cette portion de terre mesurant 16 pieds de face à la rue Conti sur 62 pieds 10 pouces et 4/8 d'un pouce de profondeur, étant le lot D, vendu par le Passage de la Bourse, 12 pieds 9 pouces sur la ligne vers la rue Royale, 14 pieds sur la ligne vers la rue Conti, 7 pieds sur la ligne vers la rue St-Louis, sur laquelle ligne elle s'élargit 3 pieds 3 pouces plus 7 pieds vers la première ligne.

Les améliorations comprennent la résidence en briques à deux étages portant le numéro municipal 51 rue Conti et ayant onze chambres, salon, couloir, cour bien nette, water-closet, grandes galeries sur le côté et devant, gaz, etc., etc.

Conditions.—Un tiers en plus comptant et le balance en billets de l'acquéreur, à la position de un an et deux ans à l'option de l'acquéreur, la position à crédit sera garantie par lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, le dit billet ou billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication.

Les actes portant clause de garantie contiennent, 5 0/0 en cas de procédures pour forcer le paiement de toute portion du billet ou billets. L'acquéreur devra payer comptant le montant de la portion à crédit de la dite vente et les transferts aux parties intéressées, et de plus assurer et payer au dessus du prix d'achat un montant égal à l'état et de la ville de Paris.

Acte de vente pardevant Charles Rolle, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19 fév—19,23—Mars 2,9,16,23.

Propriété de valeur

Améliorée et vacante,

Dans les Troisième, Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Rue Mandeville entre Chartres et Decatur, lots vacants.

Nos 424 et 424 1/2 rue Decatur entre les rues Mandeville et Marigny, cottage en bois double.

Nos 76 et 78 rue Peters entre Mandeville et Marigny, deux bâtisses à un étage.

Droits, titres et intérêts dans les lots vacants et les lots de terre, dans les premier, quatrième et sixième districts.

Succession de Joseph Hein.

No 20,233—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 février, 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Righton, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 15 février 1889, pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir :

1o Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le faubourg Marigny, désignés par les numéros Un et Deux, dans le plan de l'arpenteur Pilié, dressé par Jean Baptiste Dubourg, notaire, 6 mai 1842, enregistré au Bureau des Aliénations, Livre 117, folio 314.

Termes et conditions.—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur. L'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date, les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de sécurité usuelles.

Les taxes de 1882 devront être assumées par l'acquéreur en sus de son enchère, au moyen de dix pour cent comptant fait au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Ernest Commagère, notaire.
10fév—16 23—2 9 16 23mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur

Dans la partie inférieure du Sixième District, sur la ligne du chemin de fer de la rue Prytanée.

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de John Pfeifer.

Nos 29,151 et 25,850 consolidés—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—W. A. KENAGHAN, Encanteur—Bureau, No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 23 Février 1889, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, à midi, il sera vendu, aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, en vertu d'un writ de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 15 janvier 1889, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir :

Un morceau de terre, avec les améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant, situé dans le faubourg Delachaise, Sixième District de cette ville,